

Paris, le 1^{er} octobre 2026



LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU
SÉNAT

CONVOCATION DES COMMISSIONS À LA SUITE DE LEUR NOMINATION

Sous réserve de leur nomination en séance publique, les commissions sont convoquées pour leur constitution dans l'ordre et selon l'horaire suivant :

MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

9 h 00	Commission des finances, <i>salle 131</i>
9 h 30	Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, <i>salle 216</i>
10 h 00	Commission des affaires économiques, <i>salle 263</i>
10 h 30	Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, <i>salle A67</i>
11 h 00	Commission des affaires sociales, <i>salle 213</i>
11 h 30	Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, <i>salle 245</i>
12 h 00	Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, <i>salle Monory</i>
12 h 30	Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne, <i>salle A67</i>
15 h 30	Commission spéciale sur la proposition de loi visant à repenser l'agencification pour renforcer l'action publique, <i>salle A67</i>
15 h 45	Commission des affaires européennes, <i>salle 263</i>



Le Secrétaire général du Sénat
Éric TAVERNIER

Paris, le 1^{er} octobre 2026



LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU
SÉNAT

**ADDITIF À LA CONVOCATION
DE LA COMMISSION DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DU SPORT**

À la demande de M. le Président du Sénat, et afin d'assurer l'application de l'article 48 de la Constitution, l'ordre du jour est ainsi complété :

- À l'issue de la réunion constitutive (salle 245 – 2^{ème} étage Ouest)

1. **Examen du rapport et élaboration du texte de la commission** sur la proposition de loi n° 743 (2025-2026) relative à **la modernisation de la radio**

*Délai limite pour le dépôt des amendements de commission :
Mardi 6 octobre à 12 heures*

2. Questions diverses

- À 14 h 30 (salle Monory)

1. **Audition¹** de **M. Eric Laurier**, directeur des ressources humaines de la ville de Paris, et **Mme Marie Villette**, ancienne secrétaire générale de la ville de Paris, dans le cadre de la *mission d'information consacrée à la prévention et au traitement des violences dans le périscolaire*
2. Questions diverses



Le Secrétaire général du Sénat
Éric TAVERNIER

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.